

AVIS


Il est porté à la connaissance des habitants de Walferdange que le collège échevinal, dans sa séance en date du 7 mars 2023, a édicté le règlement temporaire d'urgence en matière de circulation suivant à l'occasion des travaux de modification d'électricité dans la route de Luxembourg à Bereldange :

Accès interdit aux piétons (Signal C, 3g)

Du lundi 13 mars 2023 de 07.30 heures jusqu'au vendredi 14 avril 2023 à 16.30 heures, suivant les besoins des travaux, l'accès du tronçon du trottoir de la route de Luxembourg, du côté des immeubles avec les numéros impairs, le long de l'immeuble numéro 19, est interdit aux piétons. Les piétons sont obligés d'emprunter le trottoir du côté des maisons avec les numéros pairs.

Walferdange, le 8 mars 2023.

Le Secrétaire,



Patrick Delmarque

Le Bourgmestre ff,



Michel Feidt
1^{er} échevin